

# POLE COIFFURE

## BP COIFFURE

en 2 ans

Parole d'apprenti : " Ne lâchez pas vos ciseaux ! "

www.cfmda.fr  
edgaro@cfmda.fr  
5 rue de la Sablière  
26250 LIVRON SUR DROME

04 75 61 69 55



### PUBLIC

#### Éligible au contrat d'apprentissage

Être âgé de 15 à 29 ans au début du contrat d'apprentissage.  
Sans limite d'âge : être reconnu travailleur handicapé OU en cas de création ou reprise d'entreprise.

Prérequis : être titulaire du CAP Métiers de la Coiffure

### DUREE ET MODALITE DE LA FORMATION

Formation de 953,50 heures sur 2 ans.

Alternance : 2 semaines en entreprise / 1 semaine au CFA (35h/semaine).

Classe de 13 alternants en moyenne.

### MOYENS ET METHODES PEDAGOGIQUES

Ateliers équipés. Salles informatiques.

Centre de ressources : ordinateurs, documentations, annales, sujets d'examens.

Le 1er équipement professionnel est fourni au démarrage de la formation.

Les EPI (Equipements de Protection Individuelle) doivent être fournis par l'employeur pour les apprentis.

### COÛT DE LA FORMATION

Formation gratuite et rémunérée prise en charge par l'OPCO de l'entreprise sous contrat d'apprentissage.

### CANDIDATURE et DELAIS D'ACCES

Vous pouvez candidater à partir du mois de février jusqu'au 1<sup>er</sup> novembre en vous connectant sur notre site : [www.cfmda.fr](http://www.cfmda.fr), onglet : "Candidature à la formation".

**Ce qui vous permet de bénéficier d'offres d'apprentissage de nos entreprises partenaires.**

Le démarrage de la formation se fera sur le 1<sup>er</sup> trimestre de l'année scolaire. Inscription sous réserve de places disponibles à la signature d'un contrat avec un employeur. Le calendrier sera fourni après inscription définitive. Le service développement de l'apprentissage et le secrétariat accompagnent les jeunes et les entreprises dans la signature d'un contrat d'apprentissage.

### HANDICAP / ACCESSIBILITE



Toutes nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap.

Pour plus d'informations merci de consulter notre site, rubrique : « Dispositif d'accompagnement des apprenants porteurs de handicap »

### INFOS PRATIQUES

Restauration sur place

Lignes de bus directes par KEOLIS

Casiers

### OBJECTIFS OPERATIONNELS

À la fin de la formation, l'apprenti connaît :

- le conseil et la vente de produits, matériels et services,
- la conception de coiffure personnalisée
- la mise en œuvre des techniques de soins capillaires, de coloration et d'éclaircissement,
- la création et la réalisation de coupes aussi bien féminines que masculines,
- la conception et la réalisation de coiffures événementielles
- la conception de coupes masculines spécifiques ainsi que la réalisation d'une taille du système pilo-facial.
- la connaissance de l'entreprise, la réglementation et les normes en vigueur
- la maîtrise des outils informatiques et les logiciels professionnels

### MATIERES ENSEIGNEES

**MATIÈRES PROFESSIONNELLES :**

- Pratique coupe, forme, couleur
- Technologie et méthodes
- Coiffure événementielle ou coupe homme
- Arts appliqués
- Cadre organisation

**MATIÈRES GÉNÉRALES ET SEMI-PROFESSIONNELLES :**

- Français
- Gestion et management
- Biotechnologie et chimie
- Vente et commercialisation

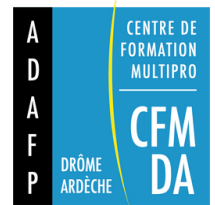
### POURSUITES DE FORMATION

- Mention Complémentaire Coiffure Coupe Couleur (possible au CFA)
- BAC Professionnel Perruquier Posticheur
- BTS Métiers de la Coiffure
- BM Coiffure

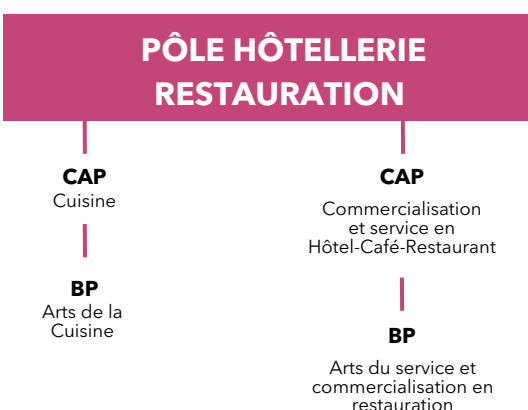
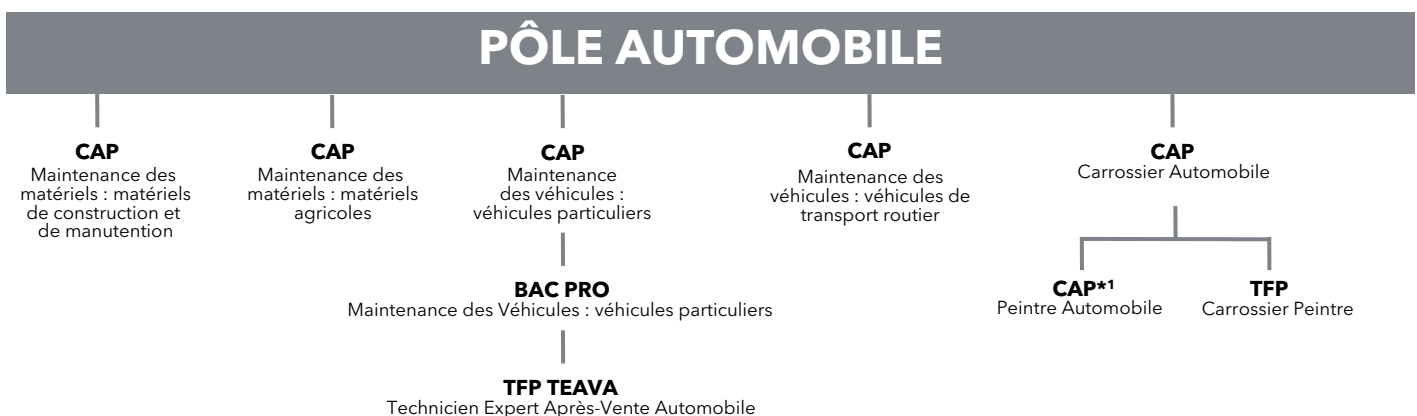
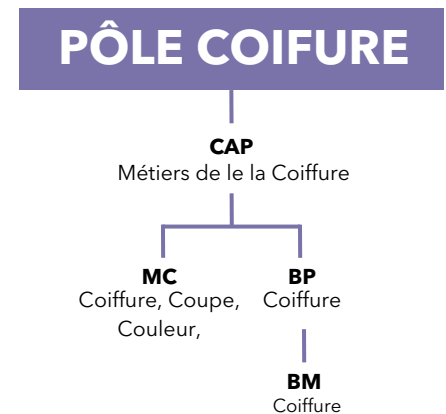
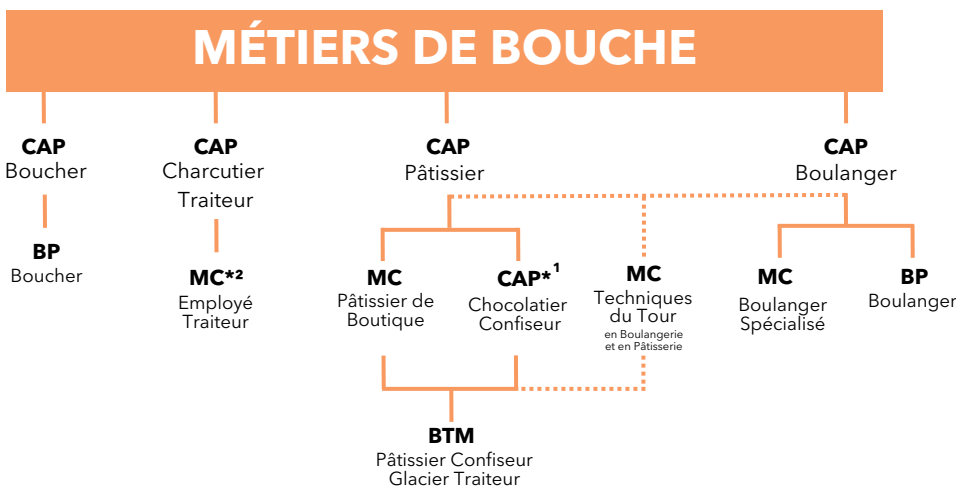
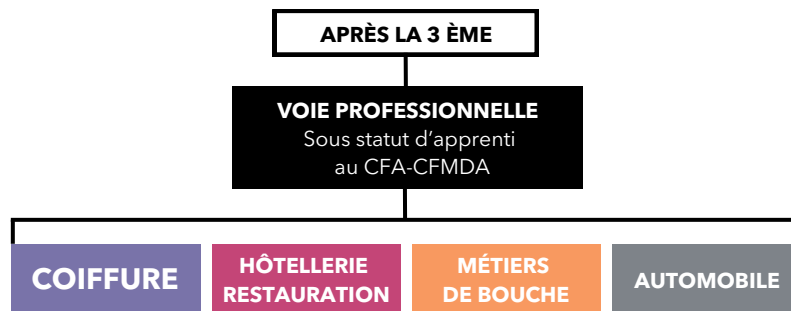
**Le titulaire du brevet professionnel coiffure est amené à exercer son activité de service :**

- dans les salons ou entreprises de coiffure, dans les entreprises de production ou de distribution de produits capillaires, dans les établissements sanitaires et sociaux (hôpital, maison de retraite, maison, ...).
- être coiffeur indépendant, à domicile.
- occuper un poste de chef de bac, coiffeur, animateur ou responsable technique, conseiller professionnel.

# NOS FORMATIONS



ALTERNANCE  
FORMATION CONTINUE



**CAP**  
Certificat d'Aptitude Professionnelle (Niveau 3)

**BAC PRO**  
Baccalauréat Professionnel (Niveau 4)

**MC**  
Mention complémentaire

**TFP**  
Titre à Finalité professionnelle

**BTM**  
Brevet Technique des métiers (Niveau 4)

**BP**  
Brevet Professionnel (Niveau 4)

**BM**  
Brevet de maîtrise

**\*1** Formation en 1 an

**\*2** Accessible après tous les  
CAP des métiers de bouche  
et de la cuisine



■ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre  
des catégories suivantes :  
ACTIONS DE FORMATION CONTINUE  
ACTIONS DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE